



Secrétariat général

06 DEC. 2012

Note à l'attention des membres
des commissions administratives paritaires

Service des ressources
humaines

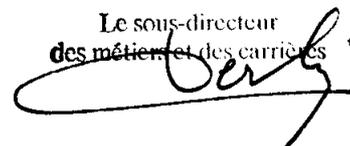
Objet : commissions administratives paritaires _ information générale

Je vous rappelle que les membres des commissions administratives paritaires peuvent déjeuner au restaurant administratif des Bons-Enfants situé au 1^{er} sous-sol du bâtiment.

La révision des tarifs du restaurant administratif des Bons-Enfants intervient chaque année au 1^{er} janvier. Pour 2012, le tarif «invité» appliqué aux agents de passage est de 6,63 euros ou 7,07 euros pour un repas BIO.

Le ticket «invité» peut être acheté en espèces ou par chèque à la cafétéria située au rez-de-chaussée du bâtiment, à proximité du jardin intérieur.

Le sous-directeur
des métiers et des carrières



Marc OBERLIS

Copies : 1A / 1T / 1S / ThL / BASP